

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 19 novembre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019

2019 DEVE 152 Budget Participatif Cultiver en Ville – Subvention d'investissement (15 000 euros) à l'association Les Amis Recycleurs pour l'achat de toilettes sèches pour le public, d'un broyeur pour le compost, d'un récupérateur d'eau de pluie et de divers petits équipements.

Mme Pénélope KOMITES, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver l'attribution d'une subvention d'investissement à l'association Les Amis Recycleurs ;

Vu l'avis du conseil du 18^e arrondissement en date du 4 novembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITES au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 15 000 euros est attribuée à l'association Les Amis Recycleurs dont le siège social est situé 60 rue Belliard, 75018 Paris, pour l'achat de toilettes sèches, d'un broyeur pour le compost, d'un récupérateur d'eau de pluie et de divers petits équipements.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019, sous réserve de disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO